

Aïd Al Adha : la CIMR avance le paiement des pensions

La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) annonce à ses allocataires qu'elle procédera, à l'occasion de Aïd Al Adha, au paiement des pensions du mois d'août à compter du lundi 28 août au lieu du 1er septembre 2017. « C'est dans un esprit de solidarité que la CIMR a décidé cette année à titre exceptionnel d'avancer le versement des pensions à l'ensemble de ses allocataires. Cette mesure a été prise par la caisse à l'occasion de Aïd Al Adha afin de permettre à ses allocataires et leurs familles de passer la fête du sacrifice dans de bonnes conditions et les soulager face aux lourdes charges qui pèsent considérablement durant cette période », souligne la CIMR.